

C.D.A.M.

2011/ 2012

**CHAMPIONNAT
TENUE DES FEUILLES DE MATCH et AMENDES**

**7ème Journée : 16/12/2011
TENUE FEUILLE DE RENCONTRE
AMENDES 3€**

PR A : VENCE 1 : Pas d'indication de poule.

D1B : TOURETTE 1 : Le N° de licences n'est pas le N° du club

D2A : MANDELIEU 3 : Le zéro fait partie intégrale du N° de licence.

D2B : VILLENEUVE 7 : L'envoi de la feuille jaune est obligatoire et ne peut être remplacé par la bleue ou la blanche.

D3A : VILLENEUVE 8 : L'envoi de la feuille jaune est obligatoire et ne peut être remplacé par la bleue ou la blanche.

D3B : VILLENEUVE 9 : L'envoi de la feuille jaune est obligatoire et ne peut être remplacé par la bleue ou la blanche.

**EQUIPES INCOMPLETES
AVERTISSEMENT**

D4 B : MANDELIEU 8

AMENDES 5€

D4 C / MANDELIEU 7

RETARD DE FEUILLE DE MATCH AMENDE

COMMISSION SPORTIVE

09060029 LA SEMEUSE NICE 4 (11) *contre* 09060043 TT MANDELIEU 8 (3)

Epreuve : Division : D4 Poule : B Journée 7 Date : 16/12/2011

0613767 DEMBSKI THOMAS TT MANDELIEU Brulage type : Cas B

25/11/2011 16/12/2011 16/12/2011

Tour : 5 **Tour : 7** **Tour : 7**

D4 C 7 D4 B 8 D4 C 7

Joue 2 fois dans le même tour. Ce joueur n'ayant rien gagné, le score ne change pas

09060043 TT MANDELIEU 7 (14) *contre* 09060080 C.A.S. EAUX 1 (0)

Epreuve : Division : D4 Poule : C Journée 7 Date : 16/12/2011

0613386 BAYET MANON TT MANDELIEU Brulage type : Cas B

07/10/2011 21/10/2011 18/11/2011 09/12/2011 16/12/2011

Tour : 1 Tour : 2 Tour : 4 Tour : 6 Tour : 7

04 B 8 D3 B 5 D4 A 6 D4 C 7 D4 C 7

Joueuse ayant fait le tour 3 en équipe 5 et le tour 4 en équipe 6 ne peut plus jouer en équipe 7

Celle-ci ayant gagnée 4 rencontres, le score devient 10/4 pour Mandelieu

09060074 AO TOURETTE LE 2 (14) *contre* 09060066 NICE CPC 13 (0)

Division : D3 06 Poule : B Journée 7 Date : 16/12/2011

09060066 NICE CPC 13 Equipe absente

Le NICE CPC 13 marque 0 PTS + amende de 40€